

Mairie de VERCHAIX

1 place de la Mairie
74440 VERCHAIX
Tél: 04.50.90.11.24



Compte-rendu n°2019-02 Conseil Municipal du 28 février 2019 à 20h

L'an **deux mil dix-neuf**, le **28** du mois de **février**, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 21 février 2019

Nombre de Conseillers en exercice: 14

Présents: VAUDEY Joël, Maire, MORIO Daniel, PERREARD Hélène, ZOBEL Jean-Paul, MULATIER Stéphane, adjoints, RIONDEL Sabine, ROUILLER-MARTIN Pascal, BERTHIN Chantal,.

Absents excusés: COLLINET Maëlle (pouvoir à PERREARD Hélène), BUCHS Bertrand.

Absents: NASSIVERA Nadia, MISSILLIER Valérie, ROUGE Laurent, RUM Pascal.

Le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

1. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2019
2. Demandes de subvention au Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour l'année 2019
3. Présentation du programme des travaux en forêt communale pour l'année 2019 et demande de subvention
4. Création de postes dans le cadre de propositions d'avancement de grade
5. Approbation de la convention de mise à disposition des locaux de l'Office de Tourisme au profit de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre dans le cadre du transfert de la compétence promotion du tourisme
6. Actualisation de la surface du terrain cédé à Monsieur Daniel RICHARD, propriétaire du restaurant d'altitude "la Cabushe"
7. Produits irrécouvrables: admission en non-valeur
8. Questions diverses

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour:

- Travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur Office de Tourisme: convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien à intervenir avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie

Accord à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul ZOBEL

Compte rendu d'exercice de délégations du Conseil Municipal au Maire :

- décision n°2019-01 du 14 février 2019: délivrance d'une concession dans le cimetière

1) Attribution des subventions aux associations pour l'année 2019

délibération n°D2019_0201

Sur proposition de la commission des finances:

Associations	subventions 2019
ACCA de Verchaix	515 €
ADMR	1.900 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	700 €
Association sportive du Collège de Samoëns	150 €
Athlétic Club du Grand Massif	400 €
Carrefour de l'Amitié	200 €
CEN Montagnes du Giffre	384 €
Criou Livres	300 €
Entente Nordique du Haut-Giffre	250 €
Et Vie.....Danse	100 €
Foyer Ski de Fond du Haut-Giffre	450 €
Harmonie Municipale de Samoëns	350 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	400 €
Le Club du mercredi	100 €
MJC de Taninges	1.140 €
Samoëns Team Télémark	300 €
Samoëns Trial Evènements	500 €
Ski Club Morillon	1.600 €
Société de Pêche du Haut-Giffre	700 €
Société de Secours en montagne	150 €
Stekip	500 €
Taninges Acrobatie Gymnastique	280 €
Tennis Club Verchaix-Morillon	650 €
Tom en Tête	200 €
Union des Anciens combattants	100 €
Villages et Partage	200 €
Yoga Jaw	175 €
TOTAL	12.694 €
<i>pour mémoire:</i> Collège de Samoëns - voyage scolaire à Paris (délibération n°D2019_0103 du 17/01/2019)	300 €

Accord à l'unanimité

2) Demandes de subvention au Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour l'année 2019

délibération n°D2019_0202

Monsieur le Maire propose de soumettre les dossiers suivants:

- Travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur giratoire
- Canalisation de Nant de Panté et pose d'un avaloir au Chef Lieu
- Rénovation du toit du porche d'entrée de la Mairie
- Réfection du mur de soutènement du cimetière
- Changement de la chaudière de l'école maternelle

- Pose de deux glissières de sécurité au Chêne
- Entretien de la voirie.

Accord à l'unanimité

3) Présentation du programme des travaux en forêt communale pour l'année 2019 et demande de subvention

délibération n°D2019_0203

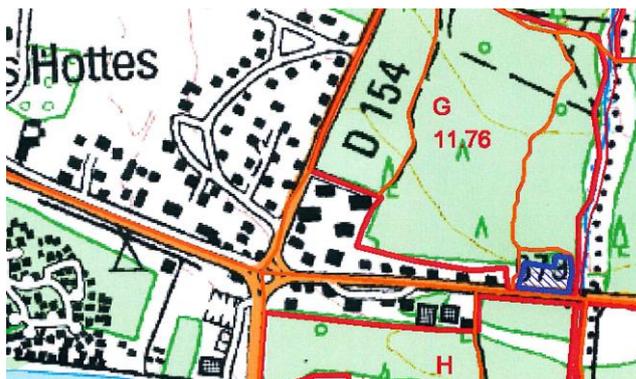
Monsieur Stéphane MULATIER présente le programme des travaux proposé par l'ONF:

TRAVAUX SYLVICOLES

- Intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches avec finition spéciale sur la parcelle M (1,6 ha)
montant des travaux = 3 600 € HT



- Dépressage de jeune peuplement sur la parcelle G (0,25 ha)
montant des travaux = 730 € HT



- Dépressage de jeune peuplement sur la parcelle D (0,15 ha)
montant des travaux = 320 € HT

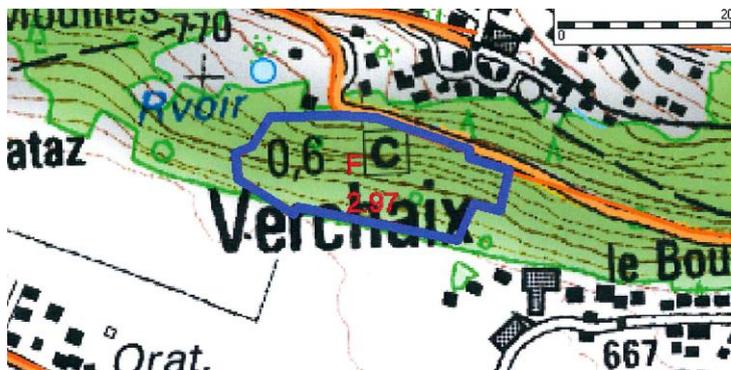


délibération n°D2019_0204

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par la Région à hauteur de 30% mais limité à 600 € par hectare et dans le cas d'un regroupement avec d'autres prestations éligibles afin d'obtenir une surface travaillée d'au moins 2 ha.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

- Entretien de périmètre: débroussaillage manuel sur la parcelle F (périmètre complet de la parcelle)
montant des travaux = 3 210 € HT



- Entretien du périmètre de la parcelle K (pose de 7 bornes)
montant des travaux = 1 260 € HT



TOTAL = 9 110 € HT

Accord à l'unanimité

4) Création de postes dans le cadre de propositions d'avancement de grade

délibération n°D2019_0205

Monsieur Daniel MORIO indique que 3 agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade (8 années de services effectifs dans un grade de l'échelle C1 et 1 an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon du grade). Afin de permettre la nomination de ces agents dans leur nouveau grade, après avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, il est nécessaire de créer 3 nouveaux postes:

2 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Accord à l'unanimité

5) Approbation de la convention de mise à disposition des locaux de l'Office de Tourisme au profit de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre dans le cadre du transfert de la compétence promotion du tourisme

délibération n°D2019_0206

Monsieur Le Maire rappelle que le transfert de la compétence promotion du tourisme à la CCMG entraîne de plein droit la mise à disposition gratuite des surfaces occupées par les Offices de Tourisme Intercommunaux et leurs Bureaux d'Information Touristique (BIT) dans les bâtiments appartenant aux communes.

Pour Verchaix:

Surface totale du bâtiment = 187 m²

Surface affectée à la promotion du tourisme = 50 m² soit 27%

Accord à l'unanimité

6) Actualisation de la surface du terrain cédé à Monsieur Daniel RICHARD, propriétaire du restaurant d'altitude "la Cabushe"

délibération n°D2019_0207

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14 janvier 2016 acceptant de céder à Monsieur Daniel RICHARD une partie de la parcelle communale sur laquelle est situé son restaurant d'altitude "la Cabushe".

Après délimitation de l'assiette foncière par un géomètre, il apparaît que le restaurant d'altitude est implanté en partie sur la commune de Verchaix et en partie sur la commune des Gets, la surface à céder par la commune de Verchaix étant au final de 335 m².

Les autres conditions définies dans la délibération du 14 janvier 2016 restent inchangées : prix de vente fixé à 200 € le m² et frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur.

Accord à la majorité par 8 voix POUR et 1 ABSTENTION (Pascal ROUILLER-MARTIN)

7) Produits irrécouvrables: admission en non-valeur

délibération n°D2019_0208

Monsieur le Maire indique que la Trésorerie de Taninges a transmis une liste des créances qui n'ont pas pu être recouvrées pour différents motifs. Le montant s'élève à 4 536 € et concerne les années 2004 à 2010.

Accord à l'unanimité pour l'admission en non-valeur de ces créances irrécouvrables.

Point ajouté à l'ordre du jour:

Travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur giratoire: convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien à intervenir avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie

délibération n°D2019_0209

Cette convention a pour objet de définir les caractéristiques des travaux à réaliser et leur financement et répartir les charges d'entretien et d'exploitation lors de la mise en service entre le Département et la commune.

Sur la base d'un coût prévisionnel de 779.673 € TTC, la prise en charge par le Département s'élève à 312 650 €.

La participation définitive sera actualisée en fonction des résultats de la consultation des entreprises actuellement en cours.

Accord à l'unanimité pour la signature de cette convention avec le Département

7) Questions diverses

Joël VAUDEY

- Travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur Office de Tourisme
la consultation des entreprises est actuellement en cours avec un début des travaux prévu mi-avril

- Travaux de renforcement du réseaux d'eau pluviale et du réseau d'assainissement à la Tataz:
la consultation des entreprises est également en cours avec un début des travaux prévu mi-mars

Stéphane MULATIER

- travaux d'entretien de la voirie

Le programme de travaux 2019 prévoit des reprises de chaussée au Chamieu et au Chef Lieu

Fin de la réunion à 21h15.